



CONSEIL GÉNÉRAL

Législature 2020-2024

12^{ème} séance

<u>Table des matières</u>	RAPPORT
1. Introduction	1
2. Inventaires des travaux	1
3. Nature des travaux	2
3.1. Routes communales	2
3.2. Murs communaux	2
3.3. Eclairage public	2
4. Conclusion	3
5. Projet d'arrêté	4

**DU
CONSEIL COMMUNAL
AU
CONSEIL GÉNÉRAL**

CONCERNANT UNE DEMANDE DE CRÉDIT D'ENGAGEMENT DE **CHF 140'000.00** POUR POURSUIVRE LA CAMPAGNE DE RÉFECTION DES ROUTES ET MURS COMMUNAUX AINSI QUE POUR L'EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

1. Introduction

Comme chaque année, depuis 1996, nous avons l'avantage de vous soumettre une campagne d'assainissement des routes et murs communaux, situés dans les périmètres interne et externe au village. En effet, plusieurs de nos routes et murs ne peuvent plus être simplement réparés dans le cadre de travaux d'entretien légers, ceux-ci exigeant une réfection nettement plus conséquente.

2. Inventaires des travaux

Ainsi, le Conseil communal a établi un inventaire des routes et murs communaux défectueux méritant un assainissement urgent. Cette année, nous avons réalisé des travaux d'entretien pour un montant de CHF 54'427.95 (valeur au 2 novembre 2022) sur les axes suivants :

- Arrêt de bus Musinière « LHand »
- Réparation Rte de Lignièrès
- Réparation Ch. des Perrières
- Traitement des fissures sur l'ensemble du territoire communal

Les travaux entrepris cette année l'ont été sous forme de colmatage de fissures et de gravillonnage sur certains tronçons. Des bandes de tapis bitumineux ont aussi été posées sur des segments de certains chemins.

A titre de comparaison, le coût des travaux réalisés en 2021 s'est élevé à CHF 53'970.90.

Il s'agira pour 2023 de maintenir la qualité des routes et murs en évaluant continuellement l'état des dégradations et de prioriser les interventions afin d'éviter de futurs coûts importants liés à une usure irréversible.

Bien que l'analyse portant sur l'état des routes et murs sera menée de manière la plus exhaustive possible, il sera toutefois nécessaire d'attendre la fin de l'hiver et faire un état des lieux de la dégradation réelle des routes. Par conséquent, le Conseil communal entend, par le biais de cette demande de crédit d'engagement, poursuivre son effort d'assainissement sur les chemins et murs en question.

En outre, conformément à l'inventaire des murs de Saint-Blaise établi en 1997 - document faisant partie intégrante de notre règlement et plan d'aménagement - certains de nos murs demandent encore des réfections si l'on veut éviter toute dégradation irréversible et maintenir en état ce précieux patrimoine communal.

3. Nature des travaux

3.1. Routes communales

Le Conseil communal s'est attaché à étudier différentes variantes de réfection possibles en fonction de la nature du revêtement et de l'état de chaque chemin. L'Exécutif a retenu les variantes suivantes, qui représentent, qualitativement et financièrement parlant, de bonnes solutions :

- Colmatage de fissures et purges nécessaires
- Réfection de la surface bitumineuse avec une couche d'usure de 4 à 5 cm.
- Mise à niveau des regards et grilles
- Gravillonnage
- Blow-Patcher
- Chaille ou grave compactée pour les chemins agricoles.

3.2. Murs communaux

- Piquage et réfection des joints
- Démontage ponctuel et remontage avec les pierres existantes et apport de nouvelles pierres.

Un montant de CHF 90'000.00 est nécessaire à la réalisation des travaux figurant aux points 3.1. et 3.2.

3.3. Eclairage public

Ce crédit doit nous permettre de répondre rapidement à des demandes ponctuelles d'extension ou de renforcement du réseau, suite à de nouvelles constructions ou à des transformations pour tendre à un éclairage public intelligent en LED. C'est pourquoi une somme de CHF 50'000.00 supérieure au montant usuel est comprise dans cette demande de crédit d'engagement.

